

Les cotisations



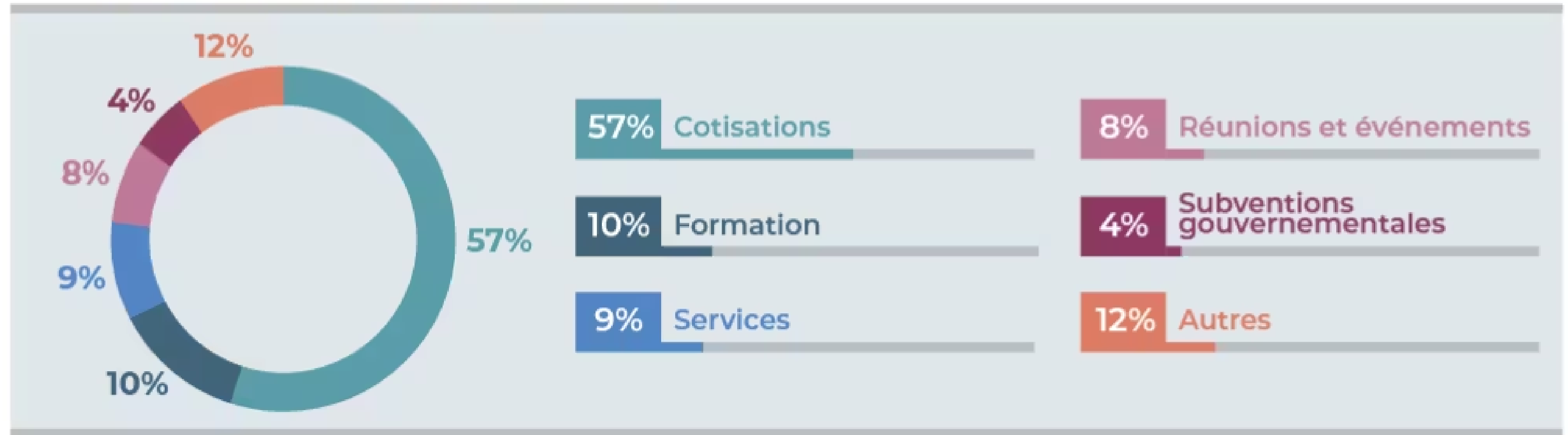
Les cotisations sont la principale source de revenus des OEE.

Les sources de revenus courantes des OEE sont les suivantes:

1. cotisations des membres,
2. services payants,
3. financement public
4. «autres» sources: les loyers, les dons, les subventions, le parrainage et les fonds de coopération technique.

Composition moyenne des sources de revenus des OEE avant le Covid-19⁴³

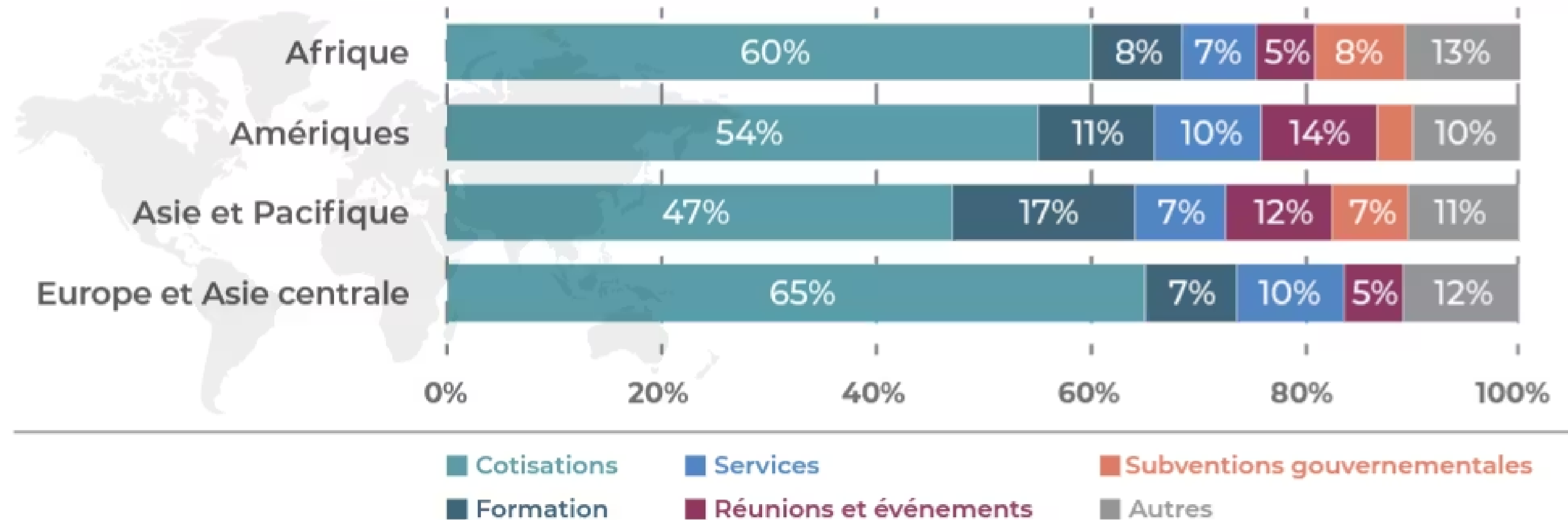
Panel A. Résultats internationaux



Données :

- 57% des revenus proviennent des cotisations
- 27% des revenus proviennent des services
- 16% des revenus proviennent de subventions gouvernementales et autres sources

Panel B. Résultats par région

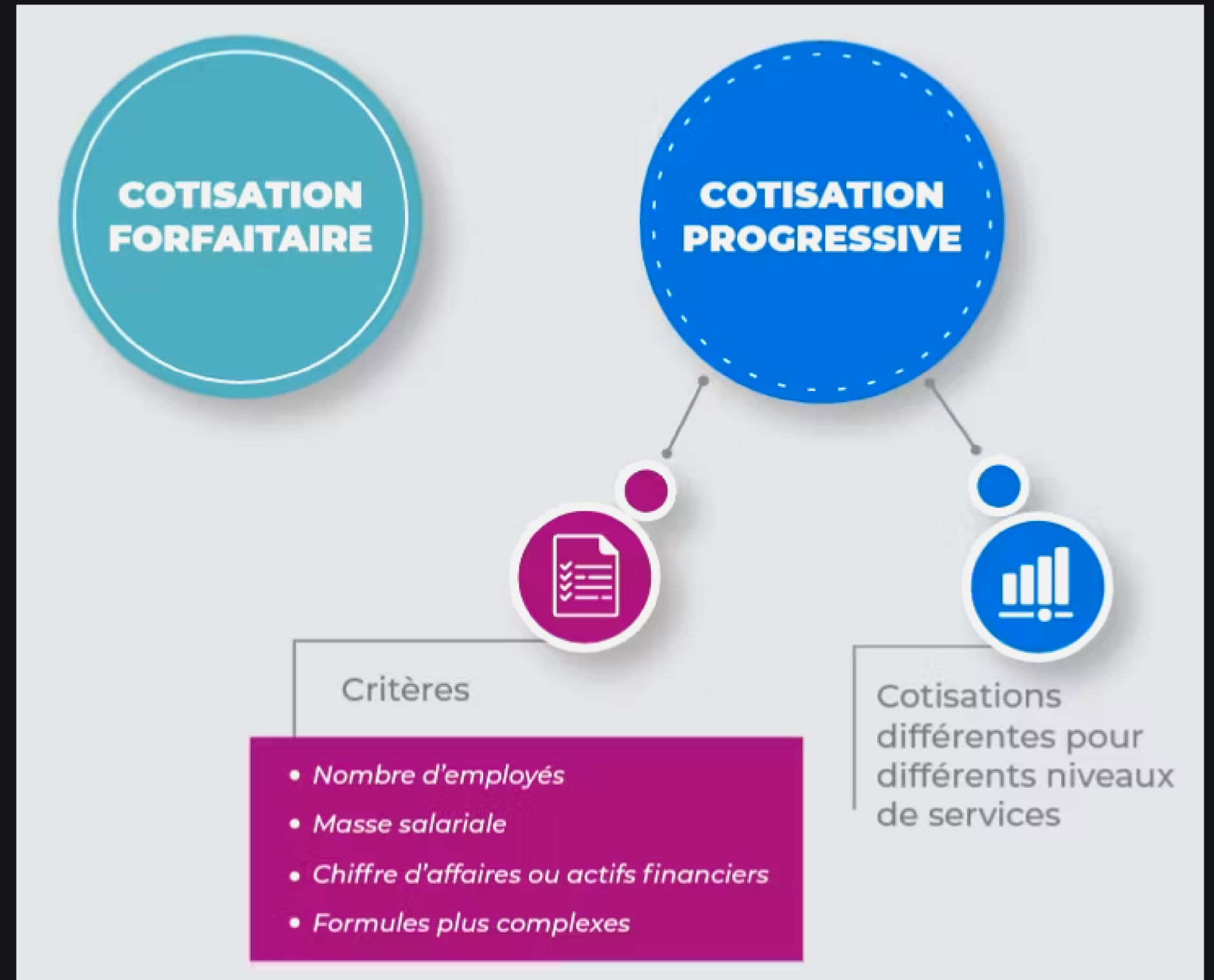


Les données régionales confirment la tendance générale selon laquelle les cotisations des membres constituent la principale source de revenus des OEE: les revenus des cotisations des OEE nationales interprofessionnelles sont élevés dans toutes les régions, représentant un minimum de 47% des revenus en Asie et dans le Pacifique et un maximum de 65% en Europe et en Asie centrale.

Comment fixer les cotisations?

Il existe différentes manières de fixer les cotisations des associations. Voici quelques méthodes courantes:

- Accord au cas par cas;
- Pourcentage du total des cotisations perçues par l'organisation;
- En fonction d'une série de paramètres, dont le chiffre d'affaires de l'association, le nombre de membres, le nombre d'employés;
- En fonction des services attendus par l'organisation de niveau supérieure ou l'organisation nationale interprofessionnelle (faîtière);



Cotisation forfaitaire

- Chaque entreprise paie le même montant pour son adhésion, indépendamment de sa taille.
- Héritage du système des chambres publiques dans certains pays.
- Obligation de s'enregistrer auprès d'une chambre publique ou parapublique.
- Approche simple mais pas nécessairement équitable: pas de principe de solidarité entre les employeurs traditionnellement utilisé par les OEE.

Cotisation progressive

Les grilles de tarification progressive sont des systèmes où le montant de la cotisation est déterminé en fonction de **critères spécifiques** ou où une contribution supplémentaire permet d'accéder à davantage de services

...Quels sont ces critères?

1. Nombre d'employés

- La cotisation est déterminée en fonction du nombre d'employés de l'entreprise.
- **Avantages** : système simple qui tient compte de la taille de l'entreprise.
- **Inconvénients** : pénalise les entreprises à forte intensité de main-d'œuvre et certaines pourraient sous-déclarer le nombre d'employés pour réduire leur cotisation.

2. Masse salariale

- La cotisation est basée sur la masse salariale annuelle de l'employeur, avec un minimum et un maximum.
-
- **Avantages** : système équitable qui tient compte du nombre de travailleurs et de leur spécialisation relative.
- **Inconvénients** : difficulté d'accéder à des données fiables sur la masse salariale.

3. Chiffre d'affaires ou actifs financiers

Les cotisations sont déterminées en fonction du chiffre d'affaires, des actifs financiers ou des bénéfices nets d'exploitation de l'entreprise.

Cette approche est plus courante dans les organisations professionnelles et commerciales que dans les OEE.

- **Avantages** : permet une participation adéquate des grandes entreprises, notamment des entreprises technologiques.
- **Inconvénients** : pas idéal pour les organisations d'employeurs pures ; difficultés d'accès aux données.

4. Formules plus complexes

Les frais d'adhésion sont déterminés par des formules complexes qui combinent différents critères tels que le nombre d'employés, la masse salariale et le chiffre d'affaires de l'entreprise.

Avantages : si la formule est bien construite, examinée et comprise par les membres, il s'agit de la manière la plus équitable de fixer les cotisations.

Inconvénients : la complexité peut entraîner une perte de confiance si les membres ne comprennent pas entièrement la logique du calcul.

5. Contribution volontaire plus élevée donnant accès à plus de services

- **Les membres ont la possibilité de choisir une cotisation plus élevée, ce qui leur donne accès à différents niveaux de services.**
- **Avantages** : les entreprises peuvent choisir différents niveaux d'engagement et d'accès aux services.
- **Inconvénients** : le niveau de cotisation ne tient pas compte de la taille de l'entreprise, ce qui va à l'encontre du principe de solidarité entre employeurs. Certains membres ayant payé davantage peuvent avoir un accès prioritaire à la représentation au conseil d'administration, ce qui peut être contraire au principe démocratique des organisations.

Résultats de l'enquête d'adhésion menée par le CIFOIT ACTEMP

Selon les résultats de notre enquête portant sur 60 OEE nationales interprofessionnelles :

- **25% des OEE ont indiqué que les cotisations dépendent du nombre d'employés.**
- **17% ont déclaré que les cotisations dépendent du chiffre d'affaires annuel du membre.**
- **13% utilisent un système volontaire (niveau de services ou volontaire avec un seuil limite).**
- **7% utilisent un système forfaitaire.**
- **Le reste des OEE (28%) utilise un système hybride.**

A person is sitting on a spiral staircase that curves downwards into the distance. The person is wearing a dark jacket and pants, and is holding a small, light-colored object. The staircase is made of concrete and has a series of curved railings that create a strong sense of depth and perspective. The lighting is soft and even, highlighting the geometric shapes of the staircase.

Cycle des cotisations

- La plupart des OEE ont des cycles de cotisation annuels ou calendaires.
- **Les cycles annuels** : paiement des cotisations dû le 1er janvier de chaque année.
- **Les cycles calendaires** : paiement des cotisations dû à la date d'adhésion, puis tous les 12 mois à la même date.
- **Certaines OEE ont des cycles plus courts, comme des paiements mensuels.**

Cycles de cotisation



A1

Païement des cotisations
& accueil



A1

Processus de renouvellement
avant A2



A2

Délai supplémentaire



A2

Le membre est inactif

A2

Le membre est déchu

Processus de gestion des cotisations

- Adhésion à l'OEE : paiement traité, membre bénéficie des avantages.
- Renouvellement avant la fin du cycle : rappel au membre de renouveler son adhésion.
- Période de grâce : délai supplémentaire accordé si le membre n'a pas renouvelé à temps.
- Non-paiement à la fin de la période de grâce : adhésion prend fin, membre déchu.

Conclusion

- Les cotisations des membres sont essentielles pour les OEE.
- Aucun modèle de calcul uniforme n'a été identifié.
- La grille des cotisations est souvent établie instinctivement et difficile à modifier.
- Le moment du paiement de la cotisation varie selon les OEE.
- Différentes approches influencent l'accessibilité financière et l'attractivité de l'organisation.



Want to make a presentation like this one?

Start with a fully customizable template, create a beautiful deck in minutes, then easily share it with anyone.

Create a presentation (It's free)